

Correspondances

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue internationale de théologie = Internationale theologische Zeitschrift = International theological review**

Band (Jahr): **3 (1895)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CORRESPONDANCES.

I. Le Rev. J. J. Lias au Général Kiréeff.

To the Editor of the Revue Internationale de Théologie.

I fear it is my own fault that I find myself engaged in a friendly controversy with General Kiréeff. Had I sufficiently explained my meaning, it would have been seen, I think, that there is but little difference between us. My courteous antagonist has in fact divined that such is the case. "Peut-être", he says, "n'est-ce qu'un malentendu?" It is nothing more. My desire not to occupy too much of your space, which was the cause of the ambiguity of my language, has unfortunately only led to my having to make additional demands upon your kindness.

The misunderstanding between General Kiréeff and myself is due to my having neglected to draw the distinction which was drawn at the Lucerne Conference, and has also been drawn in your columns, as well by Russian theologians as by yourself, between essential truths and theological speculations. It will be remembered that I laid down the proposition that "no man has a right to add or to diminish aught from the substance of the faith" transmitted by the Church. I have the assent of General Kiréeff to this proposition (*Revue*, N° 11, p. 369). It would seem to me to follow from this, that though the Church doubtless has power at any moment to define more clearly, if necessary, what has from the first been her deposit of faith, she does *not* possess the power to decide at any given moment every possible controversy that may arise out of the inspired language of the first preachers of the Gospel. For it is possible that some of these controversies at least may not touch the

essence of the faith, though they may be more or less closely connected with it.

General Kiréeff has misapprehended my meaning when he represents me as saying that “à certaines époques, l’Eglise ne pourrait plus parler infailliblement”. What I meant to say was that *on certain points* the Church of a given age is unable to speak infallibly. As far as the essentials of the faith are concerned she not only *can* speak, but *has spoken* infallibly. If any further question should arise concerning the subject matter of her Creed, she would doubtless have power to decide infallibly what was the essential verity which had been handed down from the beginning. But the doctrine against which I desired to protest was that the prevalent opinion of the Church at any given epoch on subordinate points of theology is binding upon the Church for all future ages. The Western Church has taken upon herself to decide such questions in her Councils. But at those Councils there has been nothing like adequate representation or free debate, and instead of submitting the propositions affirmed at those Councils to ratification by the Church at large, she has branded all subsequent opposition to them as heresy. And I do not stop short with the dogmatic decrees of the Western Church. I would contend that if the Church at large were to undertake to settle irrevocably for all time the various speculative questions which are suggested by the language of Scripture, she would not only be acting unwisely, but she would be exceeding her powers. That there is a legitimate development of fundamental doctrine I firmly believe. That it must proceed on the lines laid down in Scripture, and must consist in drawing the true conclusions from the teaching of prophets and Apostles I am also firmly persuaded. But I am convinced that these conclusions should not be reached by dogmatic decisions of Church Councils, arbitrarily closing the questions supposed to be decided, and forbidding any one to recommence the discussion upon them, but that the Church should allow such questions to be settled just as scientific questions are, by free inquiry and research, and should allow them to be reopened and re-discussed as long as it seems possible that further light can be thrown on them. It is thus, I believe, that the gift of the Spirit, promised to the Church to lead her into all the truth, will be employed in the fullest accordance with the Will of Him Who gives it.

That it is impossible for the Church authoritatively to settle every speculative question as it arises, appears clear from the attitude of the Roman Church on this point. Though she believes herself possessed of an extremely convenient method of settling controversy, she has nevertheless left a great number of most important questions open for discussion within her pale. Those which she has lately professed to settle were left open for centuries. And even now it appears to be doubtful whether the results of modern scientific research are or are not to be accepted by her members, whether the temporal power of the Pope is or is not necessary to his spiritual authority, whether Jesus Christ our Lord is or is not transubstantiated into the Pope's visible personality. If the Roman Church is perforce compelled to leave such extremely weighty questions undecided, why should we claim for the Catholic Church at large a degree of infallibility disclaimed by the most dogmatic Church in Christendom?

I have failed to make it clear to General Kiréeff what I mean when I say that the only Church in the infallibility of which I believe is "the whole body of believers", from the Apostles' times to our own. Permit me to assure him that I mean neither more nor less than what he has said on p. 570, that the Church of any particular age must "continue to affirm the same and ancient truth of which she has been the faithful and constant guardian" (*continuera à affirmer la même et ancienne vérité dont elle a été la gardienne constante et fidèle*). If I have appeared to mean anything else, I must ask him to attribute it to my awkwardness in expressing myself, rather than to any desire on my part to commit myself to any wild or illusory theories about the functions of the Church.

Allow me, in conclusion, to congratulate myself, and the Church to which I belong, in having had the good fortune to meet with so fair and conciliatory antagonist as General Kiréeff. And to you, Sir, allow me to express my sincere thanks for having opened a channel of mutual communication which cannot fail to do much toward dissipating the misunderstandings which have so unfortunately arisen between the various branches of the One Universal Church.

J. J. LIAS.

East Bergholt Rectory, July 16, 1895.

II. Réponse à Mr. I. E. Mesoloras, Directeur du « Iéros Sundesmos » à Athènes.

Monsieur le Directeur,

Vous avez fait à la *Revue internationale de Théologie* l'honneur de lui adresser, dans le numéro du 13 juillet dernier du *Iéros Sundesmos*, une « lettre ouverte » qui exige une réponse.

Mais, avant tout, veuillez me permettre deux simples observations :

D'abord, la *Revue internationale de Théologie* a été fondée, non pour trancher les questions qui ne relèvent que de l'Eglise universelle, ni même pour parler au nom de l'Eglise ancienne-catholique, mais uniquement pour servir d'organe aux théologiens qui cherchent à substituer, par la science et la charité, au régime de division qui règne encore malheureusement entre les Eglises chrétiennes, un régime de paix et d'union. Ce n'est donc qu'en mon simple nom personnel que je puis répondre à vos questions.

Ensuite, vous nous assurez de vos intentions pacifiques. Je suis heureux de leur rendre tout l'hommage qu'elles méritent, en regrettant toutefois qu'elles ne nous soient manifestées qu'après des attaques blessantes de la part d'un de vos collaborateurs. Vous désirez maintenant nous mieux connaître ; n'aurait-il pas fallu commencer par là ? N'est-il pas élémentaire, en effet, au point de vue de la saine critique et même de la bienséance, de commencer par étudier les documents d'une Eglise avant d'essayer de l'incriminer ? Or, avez-vous étudié nos catéchismes, nos liturgies, nos constitutions, les Rapports officiels de nos synodes, de nos congrès, de nos conférences, nos travaux théologiques, nos ouvrages, nos journaux, notre *Deutscher Merkur*, notre *Altkatholisches Volksblatt*, notre *Katholik*, notre *Catholique national*, notre *Revue internationale de Théologie*, etc. ? Permettez-moi de croire que non : car si vous les aviez étudiés, vous connaîtriez nos principes et notre théologie, que vous paraissez ignorer. N'attendez pas de moi que je reprenne ici des démonstrations qui sont faites depuis longtemps et qui sont du domaine public. C'est une simple et modeste lettre, et non des traités étendus sur le Dogme et sur l'Eglise, que j'ai à vous adresser présentement.

1. Vous désirez savoir si les anciens-catholiques acceptent tout ce que les Eglises orthodoxes d'Orient enseignent unanimement. — *Réponse.* Les anciens-catholiques acceptent comme *dogmes* tous les dogmes qu'a enseignés et qu'enseigne l'Eglise orthodoxe *universelle*. Quelque vénération qu'ils professent pour les Eglises orthodoxes d'*Orient*, ils savent cependant qu'elles ne sont que des Eglises *particulières* et qu'elles ne sauraient constituer, à elles seules, toute l'Eglise *universelle*. Or c'est à l'Eglise universelle que J.-C., notre seul Maître à tous, a confié le dépôt de sa doctrine et de ses sacrements, et non exclusivement à telle ou telle Eglise particulière. — Ensuite, quelque respect que l'on puisse avoir pour les théologiens d'une Eglise particulière, leurs opinions ou leurs doctrines personnelles *ne sont pas des dogmes*; elles peuvent être discutables, elles peuvent même être erronées. Or ce n'est que dans les dogmes de l'Eglise universelle que l'union des Eglises peut se faire, parce que c'est le dogme qui doit être un (*una fides*), et non les doctrines humaines, qui, comme telles, restent libres.

2. Vous demandez pourquoi les anciens-catholiques n'entrent pas dans l'Eglise orthodoxe orientale, s'ils professent les mêmes dogmes qu'elle. — *Réponse.* Ils n'entrent pas dans l'Eglise *orientale*, simplement parce qu'ils ne sont pas des Orientaux. Ils restent dans l'Eglise orthodoxe *occidentale*, simplement parce qu'ils sont des Occidentaux, comme vous-même, Monsieur, vous restez dans l'Eglise orientale parce que vous êtes Oriental. Ce qui importe, pour rétablir l'union des Eglises, ce n'est pas d'être *Oriental* ou *Occidental*, car ce ne sont là que des dénominations géographiques; ce qui importe, c'est d'être vraiment *orthodoxe*, par la profession de la vraie foi orthodoxe, telle qu'elle a été professée dès l'origine et toujours par l'Eglise *universelle*, à la fois orientale et occidentale. Or les anciens-catholiques professent certainement la foi de l'ancienne Eglise indivisée, telle qu'elle a été définie dans les sept conciles œcuméniques. Si vous pensez le contraire, veuillez nous en fournir la preuve. Autant nous sommes sincères à reconnaître que l'Eglise orientale est orthodoxe en tant qu'elle professe tous les dogmes de l'Eglise indivisée et ceux-là seulement, autant nous sommes sincères à les professer nous-mêmes; et autant nous avons de droit, par conséquent, à nous considérer légitimement comme orthodoxes.

3. Vous demandez ce que nous entendons par Eglises particulières. — *Réponse.* Veuillez vous donner le plaisir de lire à ce sujet le Rapport de M. le professeur Woker dans les « Actes du Congrès de Lucerne ». Notre doctrine sur ce point est la doctrine même de l'ancienne Eglise, doctrine qui nous paraît si claire et si élémentaire que nous ne comprenons pas qu'il y ait matière à discussion sur ce point. Il va de soi que, lorsque nous parlons des Eglises particulières qui composent l'Eglise universelle, nous entendons qu'elles sont orthodoxes de l'orthodoxie même de l'Eglise universelle, car il n'y a pas deux orthodoxies. Il va de soi que, lorsqu'une Eglise particulière rompt avec l'Eglise universelle ou est rejetée comme hérétique par l'Eglise universelle, elle cesse d'être réputée orthodoxe; et son témoignage dès lors n'est plus réputé nécessaire pour constituer le témoignage de l'Eglise universelle. Je le répète, ces choses étaient élémentaires dans l'ancienne Eglise, et nous, anciens-catholiques, nous nous tenons strictement dans l'esprit de l'ancienne Eglise indivisée.

4. Vous nous assurez qu'en nous attaquant vous n'avez pas voulu fortifier Rome, parce que, dites-vous, vous avez attaqué Rome elle-même très souvent. — *Réponse.* Que votre intention ait été telle que vous l'assurez, nous le croyons puisque vous l'assurez; mais, *de fait*, vous avez servi les intérêts de Rome, et cela à un moment très dangereux pour vous, où Rome trace autour de votre Eglise des lignes de circonvallation et prépare contre elle un nouveau siège; à un moment, dis-je, où vous auriez peut-être besoin de vous faire des amis de ceux-là même que vous attaquez. En outre, il ne suffit pas d'avoir attaqué Rome sur tel ou tel point, il faut encore combattre son esprit; car le système n'est pas tout, l'esprit est plus encore. Or l'histoire nous montre plusieurs théologiens orientaux malheureusement animés du même esprit que Rome, esprit de division, de chicane et de subtilité scolastique.

Il y a, avouons-le, deux catégories de théologiens: ceux qui ne rêvent que division et domination, et ceux qui désirent l'union dans la foi, dans la paix et l'humilité. Les premiers sont légion, les seconds *pusillus grex*. Soyons des seconds, Monsieur. Confessons modestement nos imperfections, et, tout en restant fidèles à la vraie foi, que nos Eglises soient pleines de con-

descendance et de charité réciproques. Jamais les anciens-catholiques n'ont prononcé une seule parole qui pût blesser l'Eglise orientale, qu'ils ont toujours vénérée et qu'ils vénéreront toujours, alors même que quelques-uns de ses théologiens les attaqueraient. Nous reconnaissons sans difficulté, nous Occidentaux, tout le mal que l'Occident a fait à votre Eglise, soit par les croisades que les patriarches de Rome ont dirigées contre elle bien plus encore que contre les musulmans, soit par les termes inexacts et par les faux arguments théologiques que ses théologiens ont inventés et que plusieurs des vôtres ont eu le mauvais esprit d'accepter. Nous vous en demandons humblement pardon. Mais veuillez reconnaître aussi que l'Orient ne nous a pas envoyé que de la lumière; veuillez reconnaître que, si la papauté romaine est devenue ce qu'elle est politiquement et religieusement, l'Orient y a contribué pour beaucoup, par les trop nombreux appels de ses patriarches et de ses empereurs. Veuillez reconnaître enfin que, si le patriarcat de Rome a enseigné l'hérésie, il en a été de même, à certaines époques, des quatre patriarcats orientaux; et que, si l'Occident a produit des hommes néfastes en religion, ce n'est pas lui qui a produit les Arius, les Eunomius, les Macedonius, les Nestorius, les Eutychès, etc.; vous les avez condamnés de concert avec l'Occident, c'est vrai, mais l'Occident n'en a pas moins souffert. Voilà la vérité.

Donc, de part et d'autre, soyons bons pour être vrais et pour être justes. Unissons-nous sincèrement pour lutter contre Rome, ennemie de l'orthodoxie, et pour rendre l'orthodoxie plus glorieuse dans l'univers entier, en la délivrant enfin de toutes les nouveautés funestes et de toutes les erreurs dont Rome et les jésuites ont su si habilement la vêtir. Il n'est que temps, car les jours sont mauvais. Nous, anciens-catholiques, nous avons le courage non seulement de combattre Rome en général et sa prétendue infailibilité, mais encore de répudier son esprit antichrétien, ses faux dogmes et ses fausses doctrines. Faites de même, Monsieur, vous et vos amis; rejetez nettement les fausses opinions théologiques que Rome a cherché à faire pénétrer parmi vous depuis le XV^e siècle; et alors nous nous retrouverons tous sur le terrain de l'ancienne Eglise orthodoxe indivisée, tous vraiment orthodoxes, tous vraiment frères dans la même foi et dans les mêmes sacrements comme dans la même

charité. Ce sera, Monsieur, un spectacle digne de Dieu et de l'Eglise du Christ.

Bref, les anciens-catholiques enseignent dans tous leurs documents officiels qu'ils professent tous les *dogmes* de l'Eglise *universelle* ; qu'ils reconnaissent l'œcuménicité des *sept* conciles que l'Orient et l'Occident, avant leur séparation, ont toujours tenus pour œcuméniques. Quant aux spéculations des théologiens soit d'Orient, soit d'Occident, elles ne sont à mes yeux que des spéculations particulières et non des dogmes. Nous répétons avec Vincent de Lérins et avec toute l'ancienne Eglise que cela seulement est dogme qui a été cru de foi divine partout, toujours et par tous. Les spéculations que Rome a essayé de transformer en dogmes, nous déclarons qu'elles ne sont pas des dogmes ; et si tel patriarche d'Orient ou tel synode voulait — ce qu'à Dieu ne plaise ! — imiter le patriarche d'Occident et essayait de faire passer pour dogme une doctrine qui n'a pas été « crue partout, toujours et par tous », nous le considérerions comme non moins coupable que l'évêque de Rome. Etant donné le principe de l'ancienne Eglise indivisée, à savoir que les Eglises nationales orthodoxes soit d'Orient, soit d'Occident, tout en professant la même foi, c'est-à-dire le même dogme, étaient cependant autonomes, il ne saurait pas plus être question, pour un orthodoxe occidental, de sortir de son Eglise particulière pour entrer dans l'Eglise orthodoxe orientale, qu'il ne saurait être question, pour un orthodoxe oriental, de sortir de son Eglise particulière pour entrer dans l'Eglise orthodoxe occidentale. A chacune de ces deux Eglises particulières, tout en restant particulière, locale et nationale, de professer et de défendre, à la vie et à la mort, la foi orthodoxe, qui n'est la propriété exclusive d'aucune d'elles, mais bien le dépôt de l'Eglise universelle. A chacune d'elles de conserver le dogme universel pur de toutes les soustractions et de toutes les additions par lesquelles l'esprit d'école cherche souvent à l'altérer. A chacune d'elles, à côté de ces devoirs impérieux, le droit de s'administrer disciplinairement suivant ses propres traditions et suivant les besoins spirituels de ses propres fidèles.

C'est dans cet esprit de paix et de respectueuse obéissance envers l'Eglise universelle que je vous prie, Monsieur

le Directeur, d'agréer l'assurance de mes sentiments de sincère fraternité en N. S. J.-C.

Berne.

Prof. D^r E. MICHAUD.

III. Réponse à un Théologien d'Athènes sur l'affaire Mesoloras-Rhosis.

Un Théologien d'Athènes nous adresse par l'intermédiaire d'un de nos collaborateurs, le Général Kiréeff, quelques questions relatives à la seconde thèse acceptée au Congrès de Lucerne (1892), questions qui se résument ainsi :

« 1. L'expression *Einzel-Kirchen* qui se trouve dans cette thèse n'est pas assez claire; elle peut donner lieu à un mal-entendu, en ce sens qu'elle peut être interprétée de diverses manières: s'agit-il de toutes les Eglises particulières en général, ou seulement des Eglises particulières orthodoxes? — 2. Le Congrès a eu certainement raison d'accepter le criterium de St-Vincent de Lérins. Mais ce Saint est mort vers 450. Quelle extension dès lors donne-t-on à son critérium? N'embrasse-t-il que la doctrine professée jusqu'à cette date, ou toute la doctrine professée par l'ancienne Eglise, tant que cette Eglise est restée indivisée? — 3. Enfin, il serait bon d'être renseigné sur le sens exact de l'expression employée par M. l'évêque Reinkens quand il a parlé de ces *Einzel-Kirchen*, et qu'il a dit qu'aucune d'elles ne possède l'idéal de la vérité absolue. Comment faut-il entendre ces paroles? »

A ces questions, notre collaborateur a répondu en substance ce qui suit :

« 1. Pour quiconque a lu attentivement et sans parti pris ce qui a été dit au Congrès de Lucerne, l'expression *Einzel-Kirchen* n'offre aucune difficulté ni ne soulève aucun doute. Elle s'applique à toutes les Eglises unes et autocéphales, qui professent le dogme de l'ancienne Eglise, orthodoxe et universelle, des huit premiers siècles. C'est là une question absolument tranchée. Pour savoir, dans chaque cas particulier, si telle ou telle Eglise particulière est orthodoxe ou non, il suffit de comparer sa doctrine à celle de l'Eglise universelle. La promesse de l'infaillibilité n'a été faite par le Sauveur qu'à cette Eglise mère, universelle et une, et non à quelque Eglise par-

ticulière (*Einzel-Kirche*), quelque considérable que celle-ci puisse être. C'est là un « truism », une vérité évidente qu'aucun théologien sérieux ne saurait contester. L'arianisme n'a-t-il pas dominé en Orient pendant un temps assez prolongé? N'a-t-on pas vu, vers 630, les deux sièges patriarcaux les plus illustres, celui de Rome et celui de Constantinople, occupés par deux hérétiques, Honorius et Sergius? J'ajouterai, en mon propre nom, que le fait de notre incontestable orthodoxie doctrinale actuelle ne saurait, en aucune façon, nous servir de garantie absolue pour l'avenir: car nos Eglises particulières orthodoxes *peuvent* tomber dans l'erreur et même disparaître. L'illustre Eglise d'Afrique n'a-t-elle pas disparu? L'Eglise arménienne est tombée dans l'erreur, ainsi que l'Eglise abyssinienne, et aussi l'Eglise romaine surtout depuis 1870. Le centre (scientifique et numérique) de l'orthodoxie peut aussi se déplacer. Toutes ces choses peuvent se produire; mais il y a toujours eu et il y aura toujours des représentants de l'orthodoxie sur la terre, quelque disséminés et quelque peu nombreux qu'ils puissent être; il y aura toujours dans le monde une Eglise sainte, universelle, orthodoxe et apostolique, qui restera toujours la fidèle gardienne de la vérité absolue, et contre laquelle « les portes de l'enfer ne prévaudront jamais ».

« Je me permets de croire que cette explication est suffisamment claire et qu'elle ne soulèvera plus aucun doute.

« 2. La maxime de St. Vincent de Lerins (*id teneamus quod semper, quod ubique, quod ab omnibus creditum est*), a toujours été considéré comme un critérium absolument sûr dans les controverses théologiques. Quelques-uns objectent que St. Vincent de Lérins est mort vers 450; que le canon de l'Eglise s'est développé jusqu'en 787 inclusivement; et que ce théologien ne pouvait pas avoir eu en vue les dogmes qui ont été définis après lui. Certainement. Mais cela n'invalide nullement la force du critérium, d'après lequel une doctrine, pour pouvoir être considérée comme obligatoire, comme dogme de l'Eglise universelle, doit ne contenir que ce qui a été enseigné par cette Eglise universelle et tout ce que cette Eglise a enseigné. L'Eglise universelle n'*invente* pas de dogmes, elle ne fait que constater ceux qui sont explicitement ou implicitement contenus dans la foi universelle. Ainsi le dogme de l'infailibilité du patriarche de Rome n'a jamais été professé par

l'Eglise universelle; c'est donc un faux dogme. Tous les théologiens anciens-catholiques admettent certainement que le dogme de l'Eglise orthodoxe d'Orient est en tous points conforme au dogme de l'ancienne Eglise universelle, puisqu'il est ce dogme même.

« 3. M. l'évêque Reinkens, en affirmant qu'aucune Eglise particulière (*Einzel-Kirche*) ne possède l'idéal de la vérité absolue, n'a fait que répéter une chose universellement admise, à savoir, que le don de l'infaillibilité n'a été accordé par le Sauveur qu'à la seule Eglise universelle, et non à quelque Eglise particulière. Je le répète, les Eglises particulières peuvent tomber dans l'erreur; l'histoire le prouve surabondamment, le pape seul prétend le contraire. Il serait superflu d'insister sur ce point universellement admis en théologie: que l'identité entre la doctrine des Eglises particulières et celle de l'Eglise universelle (des sept conciles), n'est obligatoire que dans le dogme, *in necessariis unitas*. Dans les questions de moindre importance (rites, opinions théologiques, etc.), l'Eglise a toujours admis une grande liberté, pourvu toutefois qu'elles ne contredisent, ni n'infirmement pas le dogme.

» Je ne saurais mieux terminer ces explications (que je ne présente d'ailleurs qu'en mon propre nom) qu'en ajoutant que, si nous devons observer l'unité dans les choses nécessaires, nous ne devons pas oublier la fin de l'adage: *in dubiis libertas* et surtout *in omnibus caritas!* »

Note de la Direction. La Direction remercie vivement son collaborateur de ses explications si nettes et si claires, et elle espère, toute difficulté sur le point en question étant tranchée, que le débat est désormais terminé.
